

8/ Morale, éthique, éthique médicale et bioéthique

Qu'est-ce que la morale ?

Une dimension fondamentale de l'être humain qui se caractérise par:

- un souci de faire le bien (de bien faire) et d'éviter le mal (de mal faire)
- une tendance à soumettre nos actions à des exigences élevées ou supérieures, qui nous paraissent constitutives de notre dignité
- une prédisposition à ressentir des sentiments de remord, de culpabilité, de honte en cas de manquement à ces exigences

Il y a 2 types d'exigences morales: les normes et les valeurs

Normes: exigences négatives, contraignantes qui limitent notre liberté d'action, et dont le manquement appelle des sanctions

Valeurs: exigences positives, attrayantes et motivantes: grands buts, idéaux à atteindre

Normes morales: sur la base d'un critère de généralité, on les subdivise en principes (généraux) et en règles (spécifiques)

Valeurs morales: 3 grands types

- un idéal de vie (individuel)
- un milieu de vie (collectif)
- des traits de caractères moraux: les vertus (≠ vices)

Valeurs de la profession infirmière

- le respect de la dignité et de la liberté de l'être humain
- la compétence professionnelle
- la responsabilité professionnelle

Déontologie et téléologie: devoir et bien, déontologie et téléologie sont les deux fondamentaux de la vie morale de l'homme

Existence de la conscience morale

Sentiment de remord: douleur morale (sentiment de culpabilité) causée par la conscience d'avoir mal agi (d'avoir fait une faute)

Existence de dilemmes moraux: situations particulières dans lesquelles un choix doit être effectué sans qu'il y ait d'évidence qu'une solution est la bonne, d'où l'expérience du scrupule

Dilemmes moraux et conflits

Les dilemmes moraux résultent souvent d'un conflit entre des exigences morales contradictoires: une norme et une valeur

Souvent conflit entre nos convictions profondes (des principes) et le résultat concret des actions envisagées (c'est à dire leurs conséquences)

La solution vient de la recherche d'un compromis

Dans une pratique professionnelle, la solution optimale à un dilemme passe souvent par une délibération collective recherchant un consensus

Les 5 sphères de la vie morale

Domaine privé

- intrapersonnelle (nous-même)
- interpersonnelle (nos proches)

Domaine public

- communautaire (le groupe)
- sociétale
- universelle

Sphère sociétale: le principe de laïcité

Circulaire DHOS du 2.02.2005

Liberté religieuse, principes de neutralité et de non-discrimination

Libre choix du praticien et discrimination à l'encontre d'un agent du service public

La vie morale de l'homme a 3 caractéristiques principales

- elle s'exerce à l'articulation des domaines de la réflexion et de l'action
- elle concerne l'individu et vise le collectif
- elle ne se borne pas à la définition de grands principes, mais convoque à leur mise en application à chaque moment de la vie de tous les jours

Définition (opératoire) d'une morale

Un ensemble de valeurs de référence, de grands principes et de règles qui permettent:

- d'opérer la distinction entre "le bien" et "le mal"
- de fournir à l'homme des règles de conduite pour la vie quotidienne
- et de mieux vivre ensemble

Ethique et morale: les ambiguïtés d'un concepts

Ethique fondamentale: réflexion philosophique sur les morales et la moralité

Morales: valeurs, principes, règles normes

Ethique appliquée: ce qu'il convient de faire pour tendre vers le bien dans un champ d'application particulier

Ethique médicale

Celle de tous les professionnels de santé

Pour tendre vers le bien du patient

Origine hippocratique basée sur la relation individuelle de confiance médecin-patient

L'éthique médicale concerne à la fois:

- le savoir
- le savoir faire
- le savoir être

Principes de la bioéthique

- Bienfaisance
- Autonomie
- Non-malfaisance
- Justice

Les 7 champs de la bioéthique

- procréatique
- expérimentation sur l'homme
- intervention sur le vieillir et le mourir
- greffes d'organes et utilisation des parties du corps humain
- cerveau et manipulation de la personnalité
- intervention sur le patrimoine génétique
- intervention sur les êtres et milieux vivants non humains